

Mise en œuvre du volet 2 Breizh-Bocage

Le syndicat mixte de la Sarre à l'Ével nous propose de mettre en œuvre dès septembre, le volet 2 Breizh-Bocage sur la commune de Crédin. L'objectif de ce volet est d'établir avec tous les planteurs potentiels des projets de plantations. Mr Le Maire indique que la commune sera étroitement associée à cette étude et qu'elle doit désigner un ou deux élus référents. Le conseil décide de participer au volet 2 Breizh-Bocage mis en œuvre par le syndicat mixte de la Sarre à l'Ével et de nommer Messieurs Claude BOUDARD et Daniel AUDO élus référents de la commune.

Rapport annuel prix qualité du service d'eau potable

Le rapport fourni par le syndicat départemental de l'eau est présenté au conseil pour le syndicat de Rohan qui regroupe 4 communes. Le rapport est approuvé par le conseil.

Inventaire des zones humides

La commune de Crédin a l'obligation de faire l'inventaire des zones humides. Après consultation des différents organismes c'est le grand bassin de l'oust qui est retenu comme maître d'œuvre pour un coût de 1 400 €. Une commission composée d'élus et de non élus (agriculteurs, anciens agriculteurs, associations dont les pêcheurs) sera constituée dès le mois de septembre prochain. Les candidats peuvent déjà s'inscrire en Mairie.

Révision de la carte communale

Un appel d'offres est en cours pour choisir le bureau d'études qui sera chargé d'accompagner la commune avec les services de l'état et du Conseil Général du Morbihan. Afin que les élus participent aux différentes étapes de la procédure, il convient de créer une commission composée d'élus. Le conseil décide de créer la commission révision carte communale composée des membres suivants Messieurs Pierre LE TESTE, Daniel AUDO, Claude BOUDARD, Sébastien MENEK et Mesdames Chantal CHAMPAGNE et Marie-Thérèse JEHANNO. La durée prévue est de l'ordre de 12 à 18 mois. D'autre part la révision de la carte communale sera soumise à enquête publique. La population sera informée de la procédure ainsi que des dates de l'enquête publique. Il faut savoir que les nouvelles dispositions prévues avec la signature de la charte avec la chambre d'agriculture et la loi grenelle de l'environnement pour protéger les terres agricoles cultivables, sont très contraignantes pour les communes.

Construction de la Mairie : réalisation d'un emprunt

Après consultation de 3 établissements bancaires, le conseil décide de souscrire un emprunt de 200 000 € durée 15 ans au taux fixe de 4,02 %, remboursement annuités de 18 013,39 € auprès du crédit agricole du Morbihan.

Transfert des compétences eau potable - assainissement - petite enfance

Suite à l'arrêté préfectoral transférant ces compétences à Pontivy Communauté à compter du 1er juillet 2011, le conseil est informé. Le syndicat d'eau de Rohan regroupant 4 communes est dissous. Tous les travaux d'assainissement collectif seront désormais effectués par Pontivy Communauté en liaison avec la commune. Pour la petite enfance de 0 à 3 ans la compétence est transférée à Pontivy Communauté.

Résultats d'appel d'offres

La société FBI 2 de Pontivy est retenue pour l'acquisition de 8 ordinateurs au centre culturel au prix de 13 962,21 € subventionnés à hauteur de 9 227,80 € par la Région et l'Europe programme LEADER. De même un projecteur avec écran est acheté avec FBI 2 pour la nouvelle Mairie pour 1 134,98 €. La consultation pour l'acquisition de mobilier pour la nouvelle Mairie est en cours. Station de lagunage attribuée à la SBCEA AUDDO de Pluméliau pour 615 045 € TTC + 6,20 % d'honoraires

Point sur les travaux

Un appel d'offres est en cours pour la démolition de l'ancien presbytère et le décaissement de la terre afin de construire 3 logements (deux T2 un T3) par Bretagne Sud Habitat, date prévue à l'automne. Un point est fait sur les travaux de construction de la nouvelle Mairie, les travaux devraient être terminés en fin d'année 2011.

Questions diverses

Mr Le Maire informe le conseil qu'il a été saisi par courrier d'un risque certain de désertification au niveau des médecins généralistes dans les 2 à 3 ans. Mr Le Maire a écrit le 1er juillet dernier à l'Agence Régionale de Santé Bretagne à Rennes pour les informer et trouver des solutions.

Intercommunalité Mr Le Préfet du Morbihan et la commission nous ont informés que Pontivy Communauté était maintenue en l'état avec **24 communes**. Dans l'immédiat le conseil est **favorable** à cette décision. Des discussions sont entamées vers certaines communes des côtes d'armor. Le conseil considère qu'il est prématuré, compte tenu des transferts de compétences en cours, de modifier la carte de Pontivy Communauté, d'autant plus que d'ici à 2014 les représentants des communes, au sein de cette structure, seront moins nombreux sauf changement de décision des services de l'état d'ici là.

ADSL Haut Débit 70 % des lignes téléphoniques de la commune de Crédin bénéficieront de l'augmentation des débits de 8 à 20 mégabits grâce à la fibre optique et à l'investissement du Conseil Général du Morbihan 12 millions d'euros pour le département et ce entre le 6 et 9 juillet (suivre les instructions du BIC du 1er juillet).

Le Maire

Pierre LE TESTE

